

# Handicap & Mobilité

## Pour les travailleurs En ESAT et autres filières

- • • • • • • •
- • • • • • • •



# Présentation de l'association



- **Adapei 63** : accompagne plus de 2 000 personnes en situation de handicap fragilité au sein de ses 67 établissements et services, répartis sur 6 territoires dans tout le département du Puy-de-Dôme.
- **Mission** : en s'appuyant sur l'expertise de nos 1 000 salariés, nous favorisons l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers des solutions d'accompagnement dans l'enfance, l'habitat, le travail (ESAT) et les soins.
- **Notre Projet Associatif Global** :  
« Expérimenter c'est apprendre ».

# Contexte & enjeux de la mobilité

- **Contexte** : Les ESAT et autres structures d'accueil de l'Adapei 63 accueillent des personnes en situation de handicap pour leur offrir un cadre de vie et de travail adapté.
- **Enjeux en lien avec le Sommet des Mobilités Territoriales Durables** :
  - Transformer la mobilité dans des territoires faiblement denses du département, où les infrastructures sont limitées.
  - Relever les défis de la mobilité quotidienne sur des espaces ruraux, semi-urbains, et urbains en garantissant l'accès aux établissements pour les enfants, les résidents des structures d'habitat, les travailleurs en ESAT et les résidents des structures de soins.
- **Filières concernées** : Enfants, résidents des structures d'habitat, travailleurs en ESAT, personnes accompagnées par notre filière soins.

# Difficultés rencontrées & pistes d'amélioration

- **Difficultés :**

- Accès aux établissements : Transport en commun parfois inexistant, parfois peu adapté, arrêts trop éloignés des structures...
- Solutions de transport spécifiques : Coût élevé et manque de flexibilité des horaires.

- **Pistes de travail à envisager et expérimenter :**

- **Adaptation des Transports Publics** : Proximité des arrêts, équipements adaptés (rampe, signalétique).
- **Collaboration avec les Collectivités** : Adapter les infrastructures routières (trottoirs, passages piétons).
- **Sensibilisation** : Informer les acteurs locaux sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.